



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2025-61
Voirie

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE
LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2212-6 et L 2213-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code Pénal,
Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,
Vu la demande présentée par EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES CASSAGNE, représentée par Monsieur VIELLEFOND Maxime, en date du 29 juillet 2025 pour des travaux de renouvellement de poste MPC, au carrefour entre la rue de Conseillant et la rue de Bonnefont sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

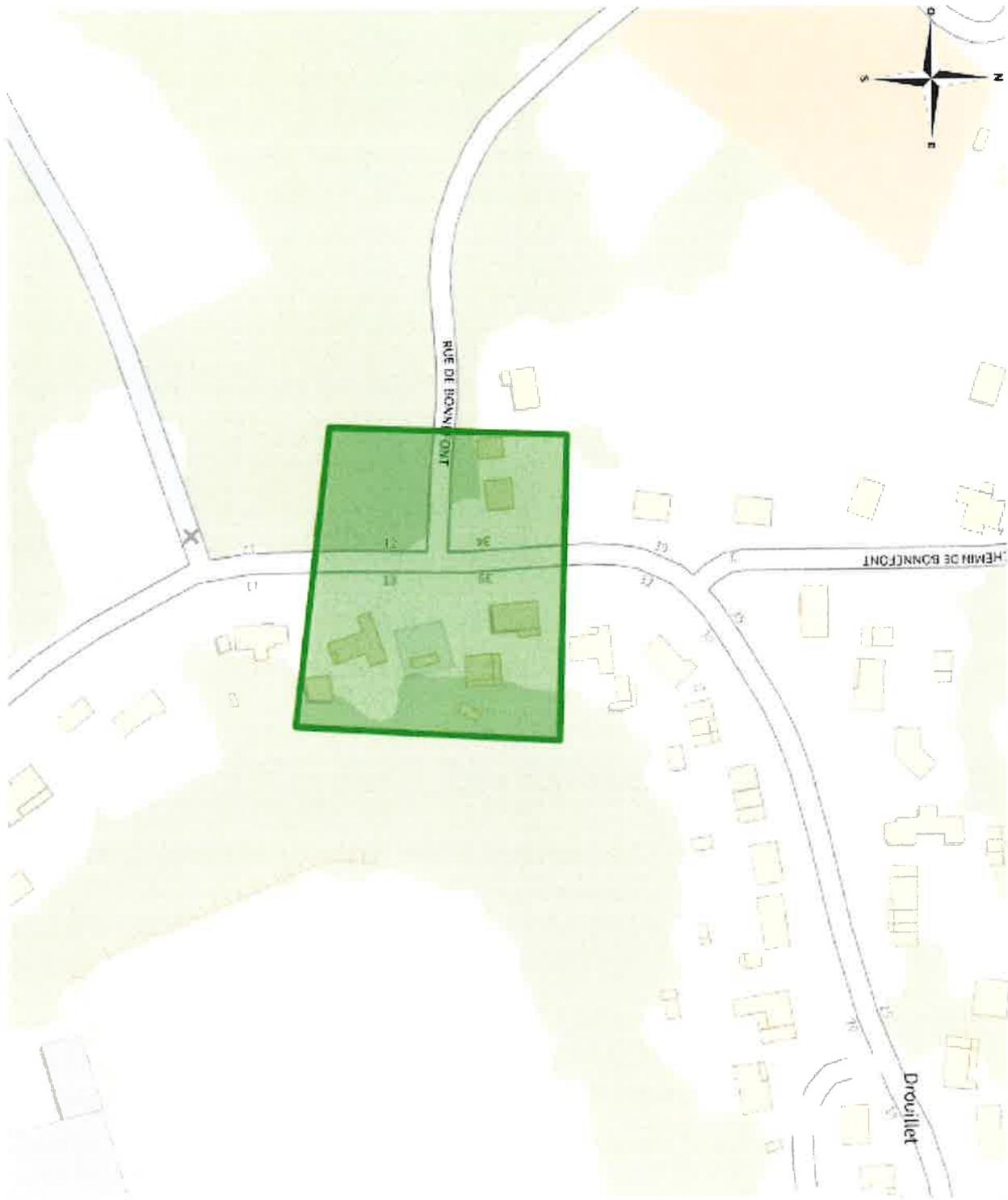
ARRETE

- ARTICLE 1 -** Afin de pouvoir sécuriser les travaux renouvellement de poste MPC, au carrefour entre la rue de Conseillant et la rue de Bonnefont, sur la commune de Cubzac-les-Ponts, un empiètement sur la chaussée sera présent, la circulation sera alternée et il sera interdit de stationner et de dépasser au droit du chantier du 05 septembre 2025 au 03 octobre 2025.
- ARTICLE 2 -** Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.
- ARTICLE 3 -** L'accès reste prioritaire à l'ensemble des véhicules de sécurité et de secours
- ARTICLE 4 -** Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
 - Le demandeur (EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES CASSAGNE),

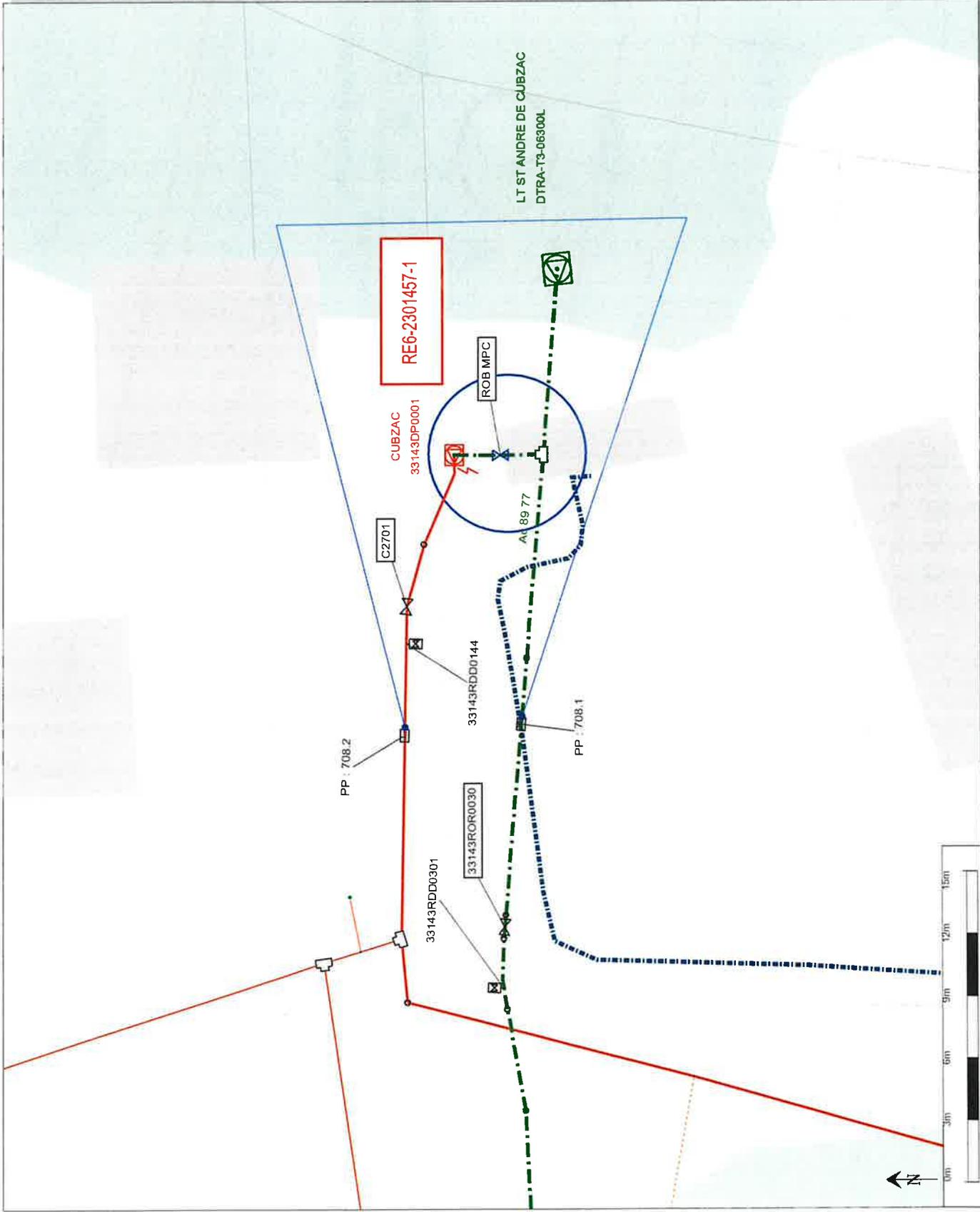
Fait à Cubzac les Ponts, le **07 AOUT 2025**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,
Jean-Pierre PRAT



- Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
 - Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.46068 44.9698 -0.460712 44.969125 -0.4595 44.969026 -0.459441 44.969777 -0.46068 44.9698</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



Commentaires :

Exposé du Problème :

- Fuite localisé sur raccord prise de pression amont vanne de coupure ADF21223005301.

Solution Technique :

- Pose d'une Vanne en Amont du PDR CUBZAC sur AC89 MPC (PMS = 19 bar).
- Projet conforme à la CAO0220.

FP21223001521

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Plan à usage interne exclusivement
Ne peut servir de réponse à une DT/DICT.

Lambert 2 étendu: 379352.987
m,2000455.507 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.969 ,
-0.460



Utilisateur: TA1147

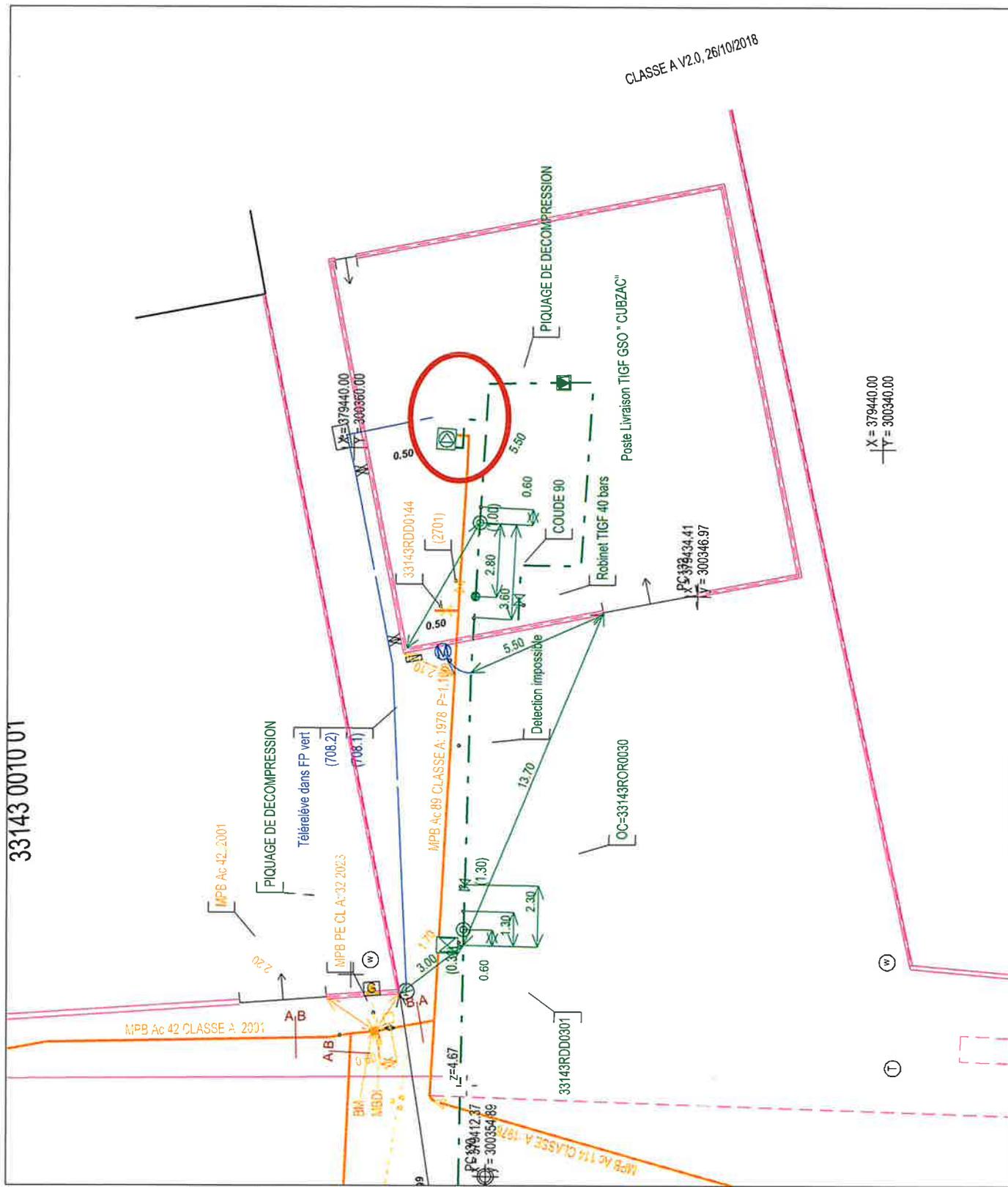
Commune: Cubzac-les-Ponts

Code INSEE: 33143

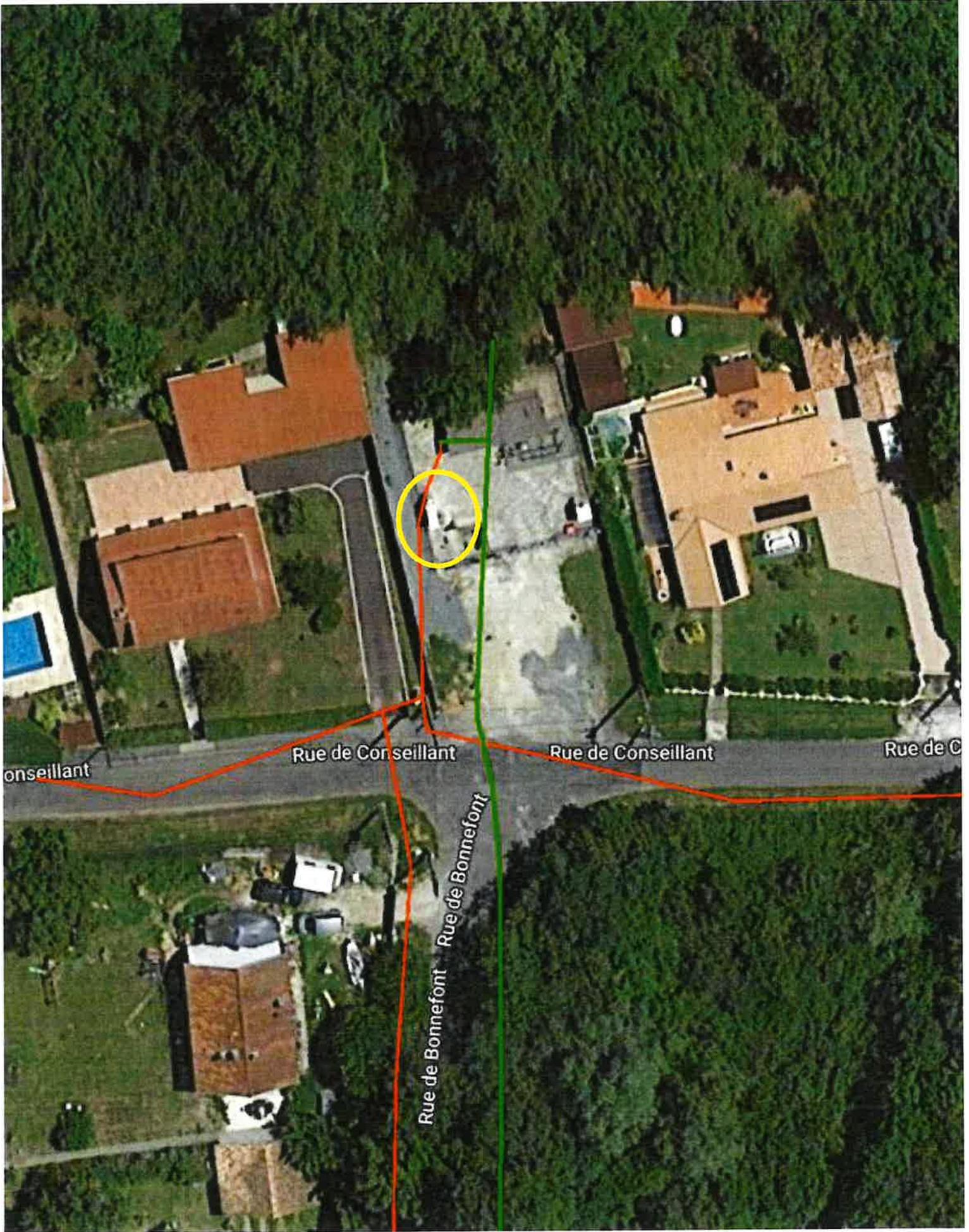
Date d'impression: 06/09/2023

Page 1 sur 1

Description :



33143 0010 01



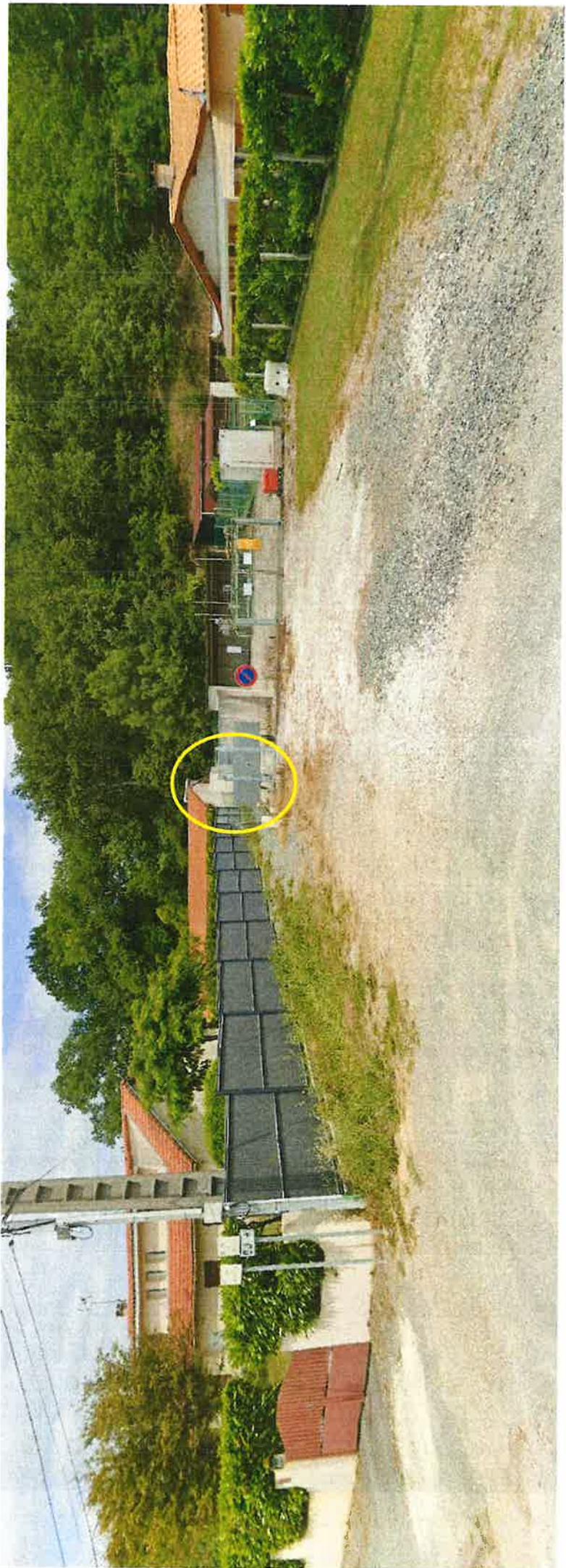
conseillant

Rue de Conseillant

Rue de Conseillant

Rue de C

Rue de Bonnefont
Rue de Bonnefont



FUITE



FUITE



20/08/2016 10:30:00



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GIRONDE
Commune :
CUBZAC LES PONTS

Section : AK
Feuille : 000 AK 01
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650
Date d'édition : 06/09/2023
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
SDIF DE LA GIRONDE
Pole Topographique et de Gestion Cadastreale Cité
administrative 33090
33090 BORDEAUX CEDEX
tél. 05 56 24 85 97 -fax
sdif33.plgpc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

